

LES FAITS MARQUANTS DE CANCUN LUNDI 6 DECEMBRE 2010

Tout au long de la journée de lundi, un certain nombre de groupes de contact et de consultations informelles se sont tenus dans le cadre de la CdP, CdP/RdP, AWG-LCA et AWG-KP. En outre, le Quatrième Forum des Points Focaux du Programme de Travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation (PTN) s'est également réuni.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

FONDS D'ADAPTATION (CdP/RdP): Au cours des consultations informelles en matinée, les parties ont examiné, paragraphe par paragraphe, le projet de texte révisé du rapport du Conseil du Fonds d'Adaptation. À propos des termes et des conditions des services de la Banque mondiale, les parties ont convenu de faire référence à services "provisaires" de la Banque. Les parties ont également débattu longuement des ateliers proposés sur l'accréditation des entités nationales de mise en œuvre, et il y a eu des divergences de vues. Bon nombre de pays en développement étaient favorables à ces ateliers qui permettraient aux parties de se familiariser avec le processus d'accréditation et l'utilisation du manuel des outils d'accréditation en cours d'élaboration par le Conseil du Fonds d'Adaptation. Cependant, certains pays développés ont remis en cause l'objet des ateliers régionaux, soulignant que la trousse n'est pas encore au point. Par ailleurs, les parties n'ont pas été en mesure de s'entendre sur le nombre d'ateliers, leur contenu et la participation. Certaines parties se sont interrogées sur les implications financières de l'organisation des ateliers proposés.

FINANCEMENT, TECHNOLOGIE ET

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (AWG-LCA) : Les parties ont débattu du renforcement des capacités en matinée, en mettant l'accent sur le projet de texte du préambule révisé. Les parties ont convenu de supprimer les crochets autour de « portée du renforcement des capacités et besoins liés » tel que formulé dans une annexe à la décision 2/cp.7 (renforcement des capacités dans les pays en développement). Cependant, les parties n'ont pas pu s'accorder sur la question de savoir si le renforcement des capacités devra être supporté et facilité comme activité autonome, ou livré comme une composante intégrée des efforts d'atténuation et d'adaptation. Un consensus n'a pas pu être atteint également sur l'intensification du renforcement des capacités avec, et soutenu par les expériences de réussite

acquises à travers les actions menées en partenariat avec les pays développés et pays en développement, tel que proposé par certains pays développés. En outre, les parties ne se sont pas accordées sur une formule pour donner des orientations aux diverses agences multilatérales et bilatérales dans leurs activités liées au renforcement des capacités tel que proposé par les pays en développement.

ADAPTATION (AWG-LCA) : Au cours du groupe de rédaction en matinée, les parties ont examiné la manière de traiter des pertes et les dommages. Bon nombre de parties ont appuyé une proposition visant à établir un mécanisme international pour traiter les pertes et les dommages et associés aux impacts des changements climatiques dans les pays en développement vulnérables. Beaucoup de parties ont demandé des précisions sur des éléments de la proposition, y compris sur : la nature des contributions; si le mécanisme relèvera du SBI ou du SBSTA; le processus pour approfondir la définition des éléments du mécanisme; le rôle du secteur privé; les liens avec les systèmes existants de gestion des risques; et l'assurance de l'inclusion. Bon nombre de parties ont souligné que le mécanisme devra être placé sous l'autorité de la CdP. Notant que beaucoup d'éléments nécessitent une définition plus élaborée, certaines parties ont qualifié la proposition d'« immature », tandis que d'autres ont expliqué que, une fois que la principale décision sur l'établissement du mécanisme aura été adoptée, les autres détails sur les éléments clés seront produits par le biais d'un processus impulsé par les pays. Une partie a souligné l'utilité d'un programme de travail pour la définition des éléments en suspens. Bon nombre de parties ont proposé que le mécanisme soit une des composantes de l'éventail des outils d'adaptation. Une partie a proposé, et beaucoup l'ont appuyée, d'inclure un texte sur le traitement des préoccupations des parties vulnérables. Étant donné l'insistance de la plupart des parties sur la réalisation d'un résultat concret à Cancun, les parties se sont demandé s'il fallait refléter le consensus dans le texte.

ATTÉNUATION (approches diverses, y compris les possibilités d'utiliser les marchés, pour le améliorer le rendement de, et promouvoir, les efforts d'atténuation)AWG-LCA : Dans un groupe de rédaction réuni en matinée sur le sous-paragraphe 1(b)(v) du Plan d'action de Bali, bon nombre de parties se sont dit satisfaites du texte révisé de la présidente de l'AWG-LCA. Certaines parties ont cependant souligné que le texte ne reflète pas complètement leurs points de vue, et

ont exprimé leur préférence pour le texte de Tianjin. D'autres parties ont appelé à un processus clair pour aller de l'avant. Les consultations informelles se poursuivent.

ATTÉNUATION (pays développés) AWG-LCA : Dans le groupe de rédaction sur le sous-paragraphe 1(b)(i) du Plan d'action de Bali, bon nombre de parties ont parlé de la nécessité de progresser et de passer des idées contenues dans le texte de la présidente de l'AWG-LCA à un texte élaboré de négociation. Des vues divergentes ont été exprimées sur la référence aux « objectifs » et aux « engagements ». Certaines parties ont préféré l'information sur les objectifs contenues dans l'annexe à la décision, tandis que d'autres ont suggéré que sans un accord juridiquement contraignant, une annexe comporte peu de certitude. D'autres parties ont réclamé des précisions sur la forme juridique du résultat.

Les parties ont exprimé des vues divergentes sur le lancement d'un processus pour préciser les promesses d'atténuation individuelles et/ou définir le niveau global d'ambition des efforts d'atténuation des pays de l'Annexe I. Certaines parties ont suggéré de fusionner les options sur les processus de clarification des promesses et/ou ambition globale, avec un processus de clarification des hypothèses associées aux promesses. Un certain nombre de parties ont souligné la nécessité d'établir une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, tandis que d'autres ont remis en cause les références au Protocole de Kyoto dans le texte de la présidente de l'AWG-LCA.

Les parties ont également débattu de l'opportunité d'établir un processus pour traiter l'atténuation par les pays développés et l'atténuation par les pays en développement, éventuellement par le biais d'un programme de travail ou d'ateliers. Certaines parties se sont dit préoccupées par le lancement de « nouveaux processus ».

ATTENUATION (approches sectorielles et actions sectorielles spécifiques) (AWG-LCA) : Au cours des consultations informelles, il a été demandé aux parties d'identifier les éléments clés à inclure dans un texte consolidé élaboré à partir de la note du facilitateur, du travail effectué à Copenhague (FCCC/CP/2010/2), du texte de négociation de Tianjin (FCCC/AWGLCA/2010/14) et du texte de la présidente de l'AWG-LCA (FCCC/AWGLCA/2010/CRP.1). Bon nombre de parties se sont opposées à cette approche, soulignant que le texte de Tianjin reflète déjà diverses vues des parties, et ont évoqué le manque de temps pour produire un résultat concret à Cancun et le risque de s'engager dans un exercice de triage de paragraphes, s'agissant en particulier des questions sectorielles spécifiques telles que l'agriculture.

À propos des éléments clés, bon nombre de parties ont identifié : un cadre général de travail; l'agriculture; et l'aviation internationale et le transport maritime. Beaucoup de parties se sont par ailleurs opposées aux propositions d'inclure les hydrofluorocarbures dans les éléments clés, arguant que cette question ne relève pas du mandat du groupe et ne constitue pas un secteur spécifique examiné précédemment. Beaucoup de pays ont souligné que le débat devrait être concentré sur le cadre général pour l'amélioration de la mise en œuvre de l'Article 4.1 de la Convention (transfert de technologie), les combustibles de soute et l'agriculture, et progresser ensuite vers l'examen des secteurs spécifiques. Certaines parties ont fait des propositions sur le texte en vue de leur inclusion dans le cadre général. Une partie a posé la question de savoir si le cadre général devra être traité également par le groupe sur la vision partagée.

CHAPITRE IV (ensemble de questions méthodologiques) : Dans le sous-groupe sur les questions méthodologiques, les parties ont débattu des nouveaux gaz à effet de serre (GES),

de l'utilisation de la meilleure connaissance scientifique; de la cohérence dans l'AWG-LCA; de la reconnaissance de la nécessité de travailler davantage sur les paramètres communs et du traitement des gaz à courte durée de vie. À propos des paramètres communs, les parties ont discuté de l'opportunité d'utiliser le Quatrième Rapport d'Évaluation du GIEC pour les potentiels de réchauffement planétaire. Pour ce qui est des nouveaux GES, les parties se sont accordées sur la nécessité d'allonger la liste des GES et ont examiné les préoccupations juridiques concernant la relation entre le débat sur les nouveaux GES et les amendements à l'Annexe I du Protocole.

MDP (CdP/RdP) : Au cours des consultations informelles de l'après-midi, les parties ont poursuivi l'examen d'un projet de décision de la CdP/RdP sur la nouvelle orientation au MDP. Les parties ont examiné le texte, paragraphe par paragraphe, dans le but de s'accorder sur un texte à adopter par la CdP/RdP. Cependant, elles n'ont pas pu s'entendre sur tous les paragraphes, et les consultations se poursuivront

ATTÉNUATION (atténuation par les pays en développement) (AWG-LCA) : Dans l'après-midi, le groupe de rédaction sur l'atténuation par les pays en développement a concentré les efforts sur la section pertinente des éléments possibles du résultat de l'AWG-LCA élaborés par la présidente de l'AWG-LCA (FCCC/AWGLCA/2010/CRP.2). Le but de la réunion était de recueillir les « opinions et commentaires » des parties sur le texte. Bon nombre de parties ont exprimé leur désir de passer à l'étape de pleine négociation et ont appelé à un texte révisé contenant le texte de la décision. Les parties ont également fait diverses propositions, notamment sur : l'objet, les fonctions et le champ d'application du registre proposé; la fréquence des rapports; la différenciation parmi les pays en développement; la signification, l'objet et le champ d'application de l'analyse et consultation internationales (CAI); le mode de rapport sur les MANN financées et non financées; et le champ d'application des MRV. Le nouveau texte sera élaboré sur la base des commentaires des parties.

MOC (CdP/RdP) : Les consultations informelles de l'après-midi ont porté essentiellement sur un projet de décision de la CdP/RdP sur les questions relatives à la MOC. Les parties ont examiné le projet de décision paragraphe par paragraphe, afin de s'accorder sur le texte de décision pour adoption par la CdP/RdP. Les consultations se poursuivront.

RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS DE L'ANNEXE I (AWG-KP) : Dans le sous-groupe sur les « chiffres », les parties ont examiné les options pour le report des surplus d'unités de quantités attribuées (UQA). Le Secrétariat et plusieurs parties ont fait des présentations sur le travail encore à faire pour quantifier les implications des différentes options.

VISION PARTAGÉE (AWG-LCA) : Dans le groupe de rédaction de l'après-midi sur une vision partagée, les parties ont exprimé leurs vues sur la nouvelle note du président relative aux éléments possibles du résultat. Beaucoup de pays développés ont appuyé l'utilisation de la note du président comme base pour la poursuite des négociations, tandis que les pays en développement ont appelé à la poursuite du travail sur la base du texte de Tianjin qui « reflète les vues de toutes les parties ».

Certains pays en développement et certains pays développés ont relevé les éléments manquants de la note, y compris : les objectifs à long et à court terme; le développement durable; l'inclusion d'un examen; et le texte sur un résultat juridiquement contraignant. D'autres pays en développement ont souligné les concepts manquants tels que : les droits des peuples autochtones; les droits de la Terre-Mère; la création d'une cour de justice climatique; et les obligations financières. Un certain nombre de

pays en développement se sont dit préoccupés par l'objectif de 2°C, préférant que le réchauffement planétaire soit maintenu loin en-dessous de 1,5°C. Un pays s'est opposé à l'inclusion de nouveaux concepts tels que « l'accès équitable à l'espace atmosphérique mondial » et un autre a appelé à une référence à l'eau et à la gestion de l'eau.

Un certain nombre de pays développés se sont opposés à la référence à la responsabilité historique et à l'accès équitable à l'espace atmosphérique, arguant que ces concepts ne font pas partie de la Convention. Beaucoup de pays développés ont appuyé l'inclusion d'un programme à long terme pour les réductions d'émissions et la fréquence des examens, et ont préféré une température à un objectif de concentration.

ATTÉNUATION (MESURES DE RÉPONSE) (AWG-LCA) : Dans le groupe de rédaction de l'après-midi sur les impacts des mesures de réponse, les parties ont examiné la nouvelle note de la présidente et les versions antérieures du texte. Les parties ont poursuivi la rationalisation du texte, en mettant un accent particulier sur le partage de l'information. Les pays développés, contrés par les pays en développement, ont appuyé la suppression de la référence à l'aide, arguant que l'aide ne constitue pas un concept de la CCNUCC en rapport avec les impacts des mesures de réponse. Les pays en développement ont souligné que la CCNUCC englobe les actions liées au financement et au transfert de technologie pour répondre aux besoins et aux préoccupations des pays en développement parties, afin d'éviter les effets défavorables.

Les parties ont repris la discussion de samedi sur la question d'échange. Un pays développé s'est opposé à la référence à l'échange dans le texte, tandis que plusieurs pays en développement ont insisté sur « la nécessité critique » de veiller à ce qu'aucune mesure commerciale unilatérale ou protectionnisme ne soit adoptée sur la base des changements climatiques.

L'animateur a demandé aux groupes de s'accorder sur un texte compatible sur les échanges et les dispositions institutionnelles possibles pour simplifier le texte. Les parties ont ensuite procédé à la lecture paragraphe par paragraphe du texte afin de déceler toute section de nouvelles améliorations.

PROPOSITIONS DES PARTIES EN VERTU DE L'ARTICLE 17 DE LA CONVENTION (protocoles) (CdP) : Au cours de la rencontre du groupe de contact en soirée, le président, Michael Zammit Cutajar (Malte), a réitéré que les six propositions soumises par des parties, en vertu de l'Article 17 de la Convention (protocoles), restent sur la table jusqu'à la prochaine CdP et que de nouvelles propositions sont également possibles. Il a pris note des points de vue divergents des parties sur la forme légale du résultat de l'AWG-LCA.

La Grenade, au nom de l'AOSIS, a soumis une proposition pour un projet de décision de la CdP, contenant, entre autres, une demande à l'AWG-LCA de « continuer son travail, avec un sens de l'urgence renouvelé », afin de présenter à la CdP 17 « un instrument juridiquement contraignant en vertu de la Convention, en tant que résultat final convenu ». Le COSTA RICA et un certain nombre de membres de l'AOSIS ont invité l'AWG-LCA à continuer de travailler avec le mandat clair d'adopter un instrument juridiquement contraignant à la CdP 17 à Durban. L'UE a suggéré d'ajouter un libellé sur un résultat juridiquement contraignant dans le cadre des deux voies. Le VENEZUELA a demandé d'ajouter un texte sur le renforcement du régime légal actuel, de même qu'une référence au Protocole de Kyoto.

L'AFRIQUE DU SUD a reconnu le besoin d'un accord, tout en soulignant que la question est plus large que le résultat de l'AWG-LCA. Elle a invité à un résultat équilibré qui établit également une deuxième période d'engagement en vertu du Protocole de Kyoto.

La BOLIVIE a mis l'accent sur le fait que la crédibilité de n'importe quel nouvel instrument juridiquement contraignant dépend de l'adoption d'une deuxième période d'engagement en vertu du Protocole de Kyoto. L'ARABIE SAOUDITE, avec la CHINE et d'autres, a réitéré que « la forme devrait suivre la fonction ». Il a également souligné que la « fonction » ne peut pas être clarifiée avant qu'une deuxième période d'engagement en vertu du Protocole de Kyoto n'ait été convenue. Les MALDIVES ont déploré le fait que la dépendance à l'expression « la forme devrait suivre la fonction » ralentisse les négociations. La NORVÈGE a déclaré qu'il est possible que les parties discutent de la forme et de la substance en parallèle.

L'INDE a souligné la nécessité de se concentrer sur ce qui est possible à Cancún. Il a également expliqué que le statut juridiquement contraignant ne vient pas seulement d'un Protocole, et a déclaré que la substance des protocoles proposés est déjà discutée dans le cadre de l'AWG-LCA. L'INDE, la CHINE et d'autres ont invité les parties à se concentrer sur l'AWG-KP et l'AWG-LCA, alors que le TUVALU demandait la poursuite des discussions des groupes de contact.

Les PHILIPPINES ont identifié la nécessité d'éviter de préjuger des résultats de l'AWG-LCA, spécifiant que les deux options, une décision de la CdP ou un Protocole, devraient rester sur la table. Il a également souligné la nécessité de considérer la nature du régime de conformité lié au résultat de l'AWG-LCA.

L'AUSTRALIE a réitéré le soutien de son pays pour un résultat juridiquement contraignant, et sa flexibilité au sujet d'un nouveau protocole unique ou d'une combinaison qui implique la suite du Protocole de Kyoto. Elle a déclaré que la clarté sur la forme légale peut aider à faire avancer les négociations.

Le délégué des États-Unis a souligné la flexibilité du mandat existant basé sur le Plan d'action de Bali et a déclaré que son pays n'est pas en mesure d'accepter un nouveau mandat portant seulement sur la forme légale, sans énoncer clairement que les économies importantes prennent des mesures d'atténuation avec la même force de loi que celles adoptées par les pays développés.

Le président Zammit Cutajar a noté que la discussion avait répété des questions déjà abordées avant, comme l'idée que « la forme suit la fonction ». Il a noté, cependant, que quelques interventions, telles que la déclaration des États-Unis, ont semblé « lier la forme et la fonction ». Il a également souligné que les parties continuent à exprimer des points de vue divergents sur ce qui est « juridiquement contraignant » et a indiqué que toutes ces différences « rendent difficile la synthèse ». Il a noté que le Venezuela et l'UE ont, « chacun à sa façon », proposé de lier les résultats des deux voies de négociation, et a encouragé les parties à se parler.

L'AOSIS a encouragé un processus pour discuter de leur proposition de projet de décision. Le président Zammit Cutajar a indiqué qu'il annoncerait une heure de réunion plus tard. Le VENEZUELA a suggéré une table ronde pour séparer les problèmes politiques des discussions légales.

CHAPITRE II (UTCATF) (AWG-KP) : Le sous-groupe de l'UTCATF s'est réuni en après-midi. La réunion a porté sur les sujets liés au processus et à la voie à suivre et aucun thème substantiel n'a été discuté. Les parties ont exprimé des points de vue divergents sur la question de savoir quelle version des documents non officiels des cofacilitateurs devrait être employée : une qui intègre les propositions de toutes les parties, ou encore une qui maintient deux options distinctes. La présidente de l'AWG-KP s'est adressée au groupe. Les discussions se poursuivront.

FORUM DES POINTS FOCALUX DU PTN

Lundi soir, le Quatrième forum des points focaux du Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation (PTN) a eu lieu. Le président de SBSTA, Mama Konaté (Mali), a accueilli les parties et les organisations partenaires du PTN à l'événement, qui a pour but de fournir une plate-forme informelle pour la discussion sur la gestion de la connaissance et l'apprentissage en appui à l'amélioration de l'action sur l'adaptation et un inventaire des activités entreprises ou prévues par les partenaires du PTN.

Le Secrétariat a présenté une mise à jour des informations sur les négociations en matière d'adaptation et sur la mise en œuvre du PTN, notant qu'il y a maintenant 203 organisations partenaires et qu'elles ont reçu 136 engagements d'action.

Les organisations partenaires ont présenté leurs observations sur les succès, les questions qui doivent être abordées à mesure que le PTN avance et des idées pour de futures directions. La FÉDÉRATION MONDIALE DES ORGANISATIONS D'INGÉNIEURS a recommandé que la CCNUCC reconnaisse formellement les succès de divers engagements d'action et a noté l'excellent soutien du Secrétariat au PTN. La MUNICH CLIMATE INSURANCE INITIATIVE a souligné la valeur du PTN, notant la nature catalytique des ateliers du PTN qui rassemblent les parties et les organisations partenaires. L'OMM a attiré l'attention sur ses quinze nouveaux engagements d'action, a noté que le PTN a combiné avec succès la science et la politique, et espère qu'à l'avenir le manuel des outils en matière de climat sera mis à jour régulièrement.

L'UICN a recommandé des produits spécifiques aux secteurs et aux régions et de lier les actions des organisations en vertu du PTN aux besoins des parties, notant des options possibles telles qu'un mécanisme d'appariement. L'INSTITUT DES ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT a proposé une discussion plus itérative entre le PTN, les organisations partenaires et les parties sur les besoins et les appels au soutien. Le CENTRE INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTAGNES a suggéré d'encourager davantage la collaboration régionale. Le TAJIKISTAN a souligné la nécessité de concevoir l'information en fonction des régions, des secteurs et des parties prenantes spécifiques. L'UN-ISDR a mis l'accent sur la diversité des parties prenantes aux ateliers, ce qui permet de nouveaux partenariats, de même que l'importance d'encourager davantage la collaboration.

Le PNUD a noté que les produits du PTN ne sont utiles que s'ils sont utilisés « sur le terrain ». Soulignant la nécessité d'améliorer l'interface entre ce qui est accompli au niveau global et ce qui a lieu au niveau national, elle a recommandé d'établir un service d'aide pour le PTN pour relier les parties et organisations avec les partenaires appropriés. L'ASSOCIATION GLOBALE DE L'EAU a noté l'importance de concevoir l'information en fonction des besoins réels des parties.

L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT DE STOCKHOLM a mis l'accent sur le bulletin le Tiempo comme un moyen de jeter un pont entre les questions climatiques et de développement. Notant que le financement de fonds pour le Tiempo a été éliminé, il a demandé un partenariat pour assurer sa continuité. L'AGENCE JAPONAISE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE MER-TERRA a souligné plusieurs de leurs initiatives de modélisation dans les Caraïbes et la formation d'experts en matière d'adaptation des pays en développement. L'ACTION PRATIQUE a noté la nécessité de travailler à l'encadrement conceptuel de l'adaptation et le besoin d'un intermédiaire de la connaissance pour disséminer les produits de la connaissance.

L'UNIVERSITÉ NATIONALE AUTONOME DU MEXIQUE et le BUREAU DES NATIONS UNIES DES AFFAIRES D'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE ont attiré l'attention sur la nécessité d'aider les communautés autochtones à identifier comment les modèles climatiques changent. Le RÉSEAU IBERO-AMÉRICAIN DES BUREAUX CHARGÉS DE LA QUESTION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES a suggéré d'établir un réseau des sympathisants du PTN. Les discussions ont continué, les organisations partenaires soulignant les progrès sur des actions spécifiques.

DANS LES COULOIRS

Alors que la deuxième semaine de la Conférence sur les changements climatiques des Nations Unies débutait à Cancún, bon nombre de délégués ont commenté qu'ils n'avaient pas vraiment eu de pause dimanche. Dimanche matin et en début d'après-midi, avec les ministres récemment arrivés, ils ont participé à la séance plénière informelle convoquée par la présidente de la CdP, Patricia Espinosa, afin d'essayer de chercher davantage d'orientations politiques sur le chemin à suivre. Un délégué a rapporté que pendant la séance plénière, la présidente de la CdP Espinosa a annoncé une nouvelle méthode de travail pour aider à faire avancer les discussions, qui implique l'appariement entre ministres de pays développés et de pays en développement pour travailler sur des questions spécifiques. Elle a annoncé cinq paires de ce type pour travailler sur : la vision partagée ; l'adaptation ; les finances, technologie et renforcement des capacités ; l'atténuation et les MRV ; et les questions de l'AWG-KP. D'autres ministres pourraient alors fournir leur appui sur d'autres questions spécifiques à mesure qu'elles surgissent. Bon nombre de parties ont semblé heureuses des efforts de la présidence de la CdP d'assurer la transparence : « Nous commençons à espérer que ce que vous voyez concernant le processus est ce que vous obtenez », a commenté un délégué. Un autre a remarqué, concernant l'intégrité d'un processus unique, qu'il « a été établi pour écarter le fantôme de Copenhague ».

Alors que bon nombre de délégués complimentaient ce processus ouvert, certains se sont demandé comment ceci mènerait aux décisions. « J'ai été impliqué dans des douzaines de négociations internationales et dans tous les cas, le travail se déplaçait finalement dans de petites salles. Je ne vois toujours pas comment ce processus peut résulter en compromis complexes, qui devront être établis, les pays ne faisant pas face à un facilitateur, mais se faisant face les uns les autres », a indiqué un négociateur aguerri. D'autres ont commencé à s'interroger sur les plans de réserve. Le « Président du Mexique, Calderon, a souligné sa détermination à obtenir une décision sur la REDD+, au cours de son discours lors de la journée des forêts dimanche. Est-ce que la communauté internationale sera disposée à laisser cours à une décision sur la REDD+, même si les questions cruciales du futur du Protocole de Kyoto et des MRV en vertu de l'AWG-LCA ne sont pas abordées ? » a demandé un représentant d'une O.N.G. conversationniste, qui était optimiste sur ces perspectives.

En attendant, les histoires de WikiLeaks au sujet de Copenhague et de sa conséquence ont continué à soulever des sourcils parmi les délégués. Le point le plus controversé remet en cause les motivations des pays développés et en développement sur le financement. Quelques pays en développement étaient mécontents au sujet des rumeurs et chercheront à dissiper la « fausse information ».